



# Ville de Val-d'Or

Le 10 octobre 2014

**HÔTEL DE VILLE**  
855, 2<sup>e</sup> Avenue  
Case postale 400  
VAL-D'OR (Québec)  
J9P 4P4  
Tél. : 819 824-9613  
Fax : 819 825-6650  
[www.ville.valdor.qc.ca](http://www.ville.valdor.qc.ca)

L'honorable Lisa Raitt  
Ministre des Transports et ministre  
responsable de la Société canadienne des postes  
Place de Ville, Tour C, 29<sup>e</sup> étage  
330, rue Sparks  
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

**Objet : Service de livraison à domicile en milieu urbain**

Madame la Ministre,

Lors de son assemblée tenue le 6 octobre dernier, le conseil de ville a adopté la résolution 2014-457, demandant à Postes Canada de maintenir le service de livraison à domicile en milieu urbain.

Nous vous transmettons, sous même pli, copie certifiée de cette résolution.

En espérant le tout conforme, veuillez recevoir, Madame la Ministre, nos plus cordiales salutations.

  
M<sup>e</sup> SOPHIE GAREAU  
Greffière  
SG/jo

p.j.

c.c. M. Denis Lemelin, président, Syndicat des travailleurs et des travailleuses des postes (STTP)  
M. Roméo Saganash, député du comté d'Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou  
M. Brad Woodside, président de la Fédération canadienne des municipalités



## VILLE DE VAL-D'OR

**EXTRAIT** du procès-verbal de la 302e assemblée ordinaire du conseil de ville de Val-d'Or, tenue le lundi 6 octobre 2014, à 20 h, au lieu habituel des délibérations.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** M. le maire Pierre Corbeil ainsi que les conseillers et conseillères, Mme Lorraine Morissette, M. Michael Prince, M. Pierre Potvin, Mme Céline Brindamour, M. Gilles Bérubé, Mme Sylvie Hébert, M. Bernard Gauthier et M. Robert Quesnel.

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :** M. Alain Cloutier, directeur général adjoint et directeur des ressources humaines et des communications, Mme Chantale Gilbert, trésorière et Me Sophie Gareau, greffière.

**ÉTAIT ABSENT :** M. Guy Faucher, directeur général.

---

### RÉSOLUTION 2014-457

#### **Résolution du conseil demandant à Postes Canada de maintenir le service de livraison à domicile en milieu urbain.**

ATTENDU QUE Postes Canada prévoit supprimer le service de livraison à domicile en milieu urbain;

ATTENDU QUE le conseil de ville s'oppose à l'élimination de ce service de livraison à domicile.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Céline Brindamour,

APPUYÉ par la conseillère Lorraine Morissette,

QUE le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante.

QUE le conseil de ville demande à Postes Canada de maintenir le service de livraison à domicile en milieu urbain.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

Certifié vraie copie,  
le 7 octobre 2014

---

PIERRE CORBEIL  
Maire

---

Me SOPHIE GAREAU  
Greffière

Me SOPHIE GAREAU,  
Greffière